



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 juin 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 22 juin 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Costa Rica, de l'Espagne, de la Géorgie, de l'Italie, du Japon, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, du Pérou, de la Pologne, du Qatar, de la République de Corée, de la République dominicaine, de la Somalie, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie, de l'Ukraine et de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous, soussignés, exprimons la grave préoccupation que nous inspirent l'ampleur des souffrances et l'aggravation des besoins humanitaires du peuple syrien.

Au cours des 10 années écoulées depuis le début de ce conflit dévastateur, des centaines de milliers de civils ont été tués et blessés, dont 12 000 enfants, et plus de la moitié de la population syrienne d'avant 2011 a été déplacée. Dans le pays, plus de 13 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire.

Cette année, comme l'Organisation des Nations Unies l'a indiqué, la situation humanitaire dans le pays, aggravée par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), a été l'une des plus difficiles que la population syrienne ait eu à affronter au cours des 10 dernières années. Les besoins humanitaires se multiplient. Dans le nord-ouest de la Syrie, 3,4 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, ce qui représente une hausse de 20 % par rapport à 2020.

Dans ce contexte, nous réaffirmons conjointement notre engagement collectif à garantir un accès humanitaire à tous les Syriens dans le besoin, et nous remercions les agents humanitaires qui s'emploient sans relâche à apporter une aide vitale à toutes les personnes qui en ont besoin dans toutes les régions de la Syrie.

Nous rappelons qu'il est nécessaire que toutes les parties au conflit armé répondent à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial immédiat, respectent le droit international, dont le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, et garantissent un accès humanitaire sûr, sans entrave et durable.

Toutes les voies de communication permettant d'acheminer une aide vitale aux Syriens devraient être mises à disposition et rester ouvertes. L'amélioration de l'accès humanitaire, à travers les frontières comme les lignes de front, est fondamental pour garantir que l'aide essentielle (nourriture, fournitures médicales et chirurgicales, vaccins contre la COVID-19) parvienne par les voies les plus directes aux personnes qui en ont besoin dans toute la Syrie. Le renouvellement du mécanisme humanitaire



transfrontières est crucial pour assurer la distribution directe et continue de vaccins à tous les Syriens dans le cadre du Mécanisme COVAX. La disparition du mécanisme transfrontières serait une catastrophe pour des millions de Syriens.

Le 30 mars, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, a déclaré aux membres de l'Assemblée générale qu'une réponse transfrontière à grande échelle pendant 12 mois supplémentaires restait essentielle pour sauver des vies. C'est pourquoi nous exhortons tous les membres du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies à travailler ensemble, avant l'expiration de l'autorisation accordée dans la résolution [2533 \(2020\)](#) du Conseil, en vue de renouveler et d'étendre le mécanisme humanitaire transfrontières pour une durée d'au moins 12 mois.

Nous, membres de la communauté internationale, voisins, pays accueillant des réfugiés syriens et donateurs, exprimons notre soutien commun au renouvellement et à l'extension de cette bouée de sauvetage humanitaire. Nous appelons de nos vœux un règlement politique durable au conflit conformément aux dispositions de la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité, qui exige la mise en œuvre intégrale des résolutions [2139 \(2014\)](#), [2165 \(2014\)](#) et [2191 \(2014\)](#) du Conseil ainsi que de toutes ses autres résolutions applicables.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Allemagne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Christoph **Heusgen**

Le Représentant permanent de l'Arabie saoudite
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Abdallah Y. **Al-Mouallimi**

Le Représentant permanent de l'Australie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Mitch **Fifield**

Le Représentant permanent de l'Autriche
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Axel **Marschik**

Le Représentant permanent de la Belgique
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Philippe **Kridelka**

Le Représentant permanent du Canada
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Bob **Rae**

Le Représentant permanent du Costa Rica
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Rodrigo A. **Carazo**

Le Représentant permanent de l'Espagne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Agustín **Santos Maraver**

Le Représentant permanent de la Géorgie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Kaha **Imnadze**

Le Chargé d'affaires par intérim de l'Italie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Stefano **Stefanile**

Le Représentant permanent du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) **Ishikane** Kimihiro

Le Représentant permanent de la Lettonie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Andrejs **Pildegovičs**

Le Représentant permanent du Liechtenstein
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Christian **Wenaweser**

Le Représentant permanent de la Lituanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Rytis **Paulauskas**

Le Représentant permanent du Luxembourg
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Christian **Braun**

Le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Craig **Hawke**

La Représentante permanente des Pays-Bas
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Yoka **Brandt**

Le Représentant permanent du Pérou
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Néstor **Popolizio**

Le Chargé d'affaires par intérim de la Pologne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Mariusz **Lewicki**

La Représentante permanente du Qatar
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Alya Ahmed Saif **Al-Thani**

Le Représentant permanent de la République de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) **CHO** Hyun

Le Représentant permanent de la République dominicaine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) José A. **Blanco Conde**

Le Représentant permanent de la Somalie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Abukar Dahir **Osman**

La Représentante permanente de la Suède
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Anna Karin **Eneström**

La Représentante permanente de la Suisse
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Pascale Christine **Baeriswyl**

Le Représentant permanent de la Turquie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Feridun Hadi **Sinirlioğlu**

Le Chargé d'affaires par intérim de l'Ukraine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Yuriy **Vitrenko**

Le Représentant permanent de l'Uruguay
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Carlos **Amorín**
